

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2012)
Heft: 1962

Artikel: L'aide au développement passe d'abord par la lutte contre l'évasion fiscale
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024654>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'aide au développement passe d'abord par la lutte contre l'évasion fiscale

Jean-Daniel Delley • 27 juillet 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/21201>

Une brochure de la Déclaration de Berne et Alliance Sud

Selon une étude du Réseau international pour la justice fiscale¹³ (*Tax Justice Network*), les actifs financiers des particuliers (à l'exclusion des actifs matériels comme par exemple les métaux précieux et les immeubles) dissimulés dans les paradis fiscaux se situeraient dans une fourchette de 17'000 à 25'500 milliards d'euros.

Le manque à gagner pour les caisses publiques est estimé à environ 225 milliards d'euros. Pour les seuls pays en développement, l'OCDE estime à 850 milliards de dollars les capitaux transférés annuellement dans des paradis fiscaux.

En additionnant les avoirs des particuliers et les économies réalisées par les multinationales par le biais de l'optimisation fiscale, Oxfam¹⁴ évalue à 284 milliards de dollars les recettes fiscales potentielles qui échappent à ces pays. Soit plus du double de l'aide au développement distribuée par les pays de l'OCDE.

Dans une récente brochure intitulée *Fiscalité et développement*¹⁵, la Déclaration de Berne et Alliance Sud mettent en évidence le rôle de la Suisse dans cette hémorragie et indiquent comment notre pays pourrait contribuer à lutter contre l'évasion fiscale internationale.

Avec 27% de part de marché, la Suisse est la principale place financière mondiale pour la gestion de fortune transfrontalière; une fortune dont une part importante échappe à l'impôt. Par ailleurs elle offre des conditions fiscales particulièrement favorables aux entreprises qui réalisent exclusivement ou partiellement leurs revenus à l'étranger; ce n'est pas pour la beauté de ses paysages que plus de 300 sociétés multinationales ont installé leurs quartiers généraux en Suisse depuis 2003!

Certes la Suisse a adopté dès 2009 une stratégie dite de l'argent propre. Elle a repris le modèle de l'OCDE sur l'échange de renseignements fiscaux et a assoupli son opposition à l'assistance administrative et à l'entraide

judiciaire en cas de soustraction fiscale. Elle a même fait des concessions importantes aux Etats-Unis.

Par contre elle ne manifeste que peu d'intérêt pour les pays en développement. Sur les 34 conventions de double imposition (CDI) nouvelles ou révisées qu'elle a signé depuis 2009, seules 5 concernent des pays émergents, qui tous présentent une importance certaine pour notre commerce extérieur. Pour Berne, les autres pays en développement n'ont qu'à faire la demande d'une clause d'assistance administrative élargie. Mais à quel prix!

Les CDI visent en priorité à limiter le niveau des impôts à la source sur les redevances et autres dividendes versées par les filiales étrangères à leurs sociétés en Suisse. En acceptant d'inclure l'assistance administrative élargie en matière fiscale dans une CDI, la Suisse exige en contrepartie un taux d'imposition à la source pour les entreprises nettement plus bas que celui pratiqué par le pays partenaire. Les conditions mises par la Suisse à l'entraide sont telles que les

pays du Sud peinent à obtenir des résultats. Par contre la réduction du taux d'imposition à la source les prive de revenus fiscaux substantiels.

Aussi la Déclaration de Berne et Alliance Sud demandent que la Suisse cesse de privilégier les CDI pour lutter contre l'évasion fiscale. Par le biais d'accords d'échange de renseignements fiscaux (*Tax Information Exchange Agreement*), elle pourrait

offrir une entraide administrative sur demande, sans exiger en retour un traitement fiscal de faveur pour ses entreprises.

Par ailleurs la Suisse devrait imposer aux entreprises une comptabilité ventilée par pays où elles sont actives. Ainsi apparaîtraient au grand jour les flux internes des groupes et l'optimisation fiscale qu'ils révèlent, à l'exemple de cette filiale minière domiciliée aux îles

Caïmans, sans personnel, mais réalisant 10% des bénéfices du groupe.

La Suisse peut se vanter de la qualité de coopération et d'aide au développement. Mais la crédibilité de sa politique restera faible aussi longtemps qu'elle ne prendra pas des mesures propres à assurer aux pays du Sud les moyens nécessaires à leur développement.

Destins croisés sur fond noir

Catherine Dubuis • 18 juillet 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/21148>

Silvia Ricci Lempen, «Une Croisière sur le Lac Nasser», Vevey, Editions de l'Aire, 2012

Silvia Ricci Lempen⁴² a publié trois romans aux éditions de l'Aire entre 1991 et 2000, chacun couronné d'un prix (*Un homme tragique*, prix Dentan 1991; *Le sentier des éléphants*, prix Schiller 1996). C'est dire si la valeur de l'œuvre est reconnue, alors même qu'elle n'est pas d'une lecture dite «facile», en particulier *Avant* (2000), roman ambitieux sur les rapports problématiques entre la création artistique et le désespoir ontologique, récompensé par le prix Paul-Budry.

«Ceux qui arrivaient dans un nuage de kérosène, portant

des poulets pas encore plumés, des ballots de fripes, des végétaux comestibles ou non comestibles, aux feuilles pendant hors des paniers, ne semblaient pas venir du monde des merveilles – ils venaient d'où alors, puisque le monde des merveilles était le seul visible de l'embarcadère, l'île-jardin vert émeraude, le miroitement du Nil, la flottille ondoyante de barques ailées.»

*Une croisière sur le lac Nasser*⁴³, le dernier roman de Silvia Ricci Lempen, met en scène le récit de quelques vies privées, avec leurs préoccupations, leurs désirs, leurs chagrins, leurs humiliations et leurs pâles bonheurs fugitifs, sur fond d'évocation du destin des peuples exploités par notre

civilisation mondialisée (tourisme, agroalimentaire, pillage des ressources naturelles), exploitation que subissent des millions d'hommes et de femmes de par le monde. Prenant pour exemple un groupe de touristes, Français, Belges, Canadiens, Suisses, en voyage en Egypte, elle choisit un moment précis de ce périple, la croisière sur le lac Nasser, qui a englouti des villages nubiens. Seul surnage le sommet des collines, lentes îles longées par le bateau, où ne subsiste aucune trace de vie, signes saisissants du meurtre d'une civilisation par une autre, celle des portables, des guides touristiques et des appareils de photos numériques.

Après un vigoureux prologue qui rappelle le massacre